février 2021 nº6

La Gazette de La Roue Libre de Thau



Les paradoxes de la pandémie : confinement et croissance du vélo

« Pandémie, Covid 19, gestes barrières, urgence sanitaire, distanciation sociale, confinement... » autant de termes que nous avons découverts en 2020, sidérés par ce basculement inédit dans un autre monde. Celui du « quoiqu'il en coûte », où les milliards tourbillonnent alors que l'économie est à l'arrêt.



Modeste consolation, le vélo s'en tire plutôt bien. Outil de déplacement sûr, il a connu un formidable bond, face aux transports en commun délaissés par crainte de la promiscuité et aux embouteillages automobiles...

Dans cette tempête, le vélo a connu une croissance inédite, même si ce <u>retour du vélo</u> est une bien maigre consolation face aux dégâts provoqués par la pandémie.

De mai à octobre 2020, la pratique du vélo en France a progressé de 27 % par rapport à la même période en 2019. La progression a été la plus forte en ville (+ 31%) que dans le péri-urbain (+ 18%) et le rural (+ 17%). L'analyse par type de territoires montre que ce sont avant tout les agglomérations, comme Montpellier, Grenoble ou Paris, qui ont profité de la pandémie pour accélérer leur transition cyclable en pérennisant les aménagements temporaires mis en place lors du déconfinement.



La faible culture vélo du Bassin de Thau

En revanche, les territoires ayant une faible « culture vélo » n'ont pas profité de ce regain, en cause des pouvoirs publics locaux faiblement convaincus par le vélo comme moyen de déplacement à part entière et peu enclins à prendre des décisions jugées impopulaires. Dans ces territoires, comme celui du Bassin de Thau, aucun aménagement cyclable provisoire n'a été mis en place.



Ce n'est pas faute de propositions concrètes, comme celles adressées par la Roue libre de Thau au Président de <u>Sète Agglopôle Méditerranée le 27 avril</u>, deux semaines avant la sortie du premier confinement.

Une séance de travail en visioconférence a même eu lieu avec le service développement durable et mobilité de l'agglomération le 5 mai afin d'étudier ces propositions de pistes temporaires.

Toutefois, c'est une fin de non recevoir qui nous a été signifiée par l'adjoint de la ville de Sète chargé de la voirie lors d'une réunion le 15 mai. Une occasion ratée : celle de faire évoluer les pratiques de mobilité en encourageant la marche et le vélo et ainsi d'améliorer les faibles résultats obtenus par les villes de l'agglomération au <u>baromètre des villes cyclables</u>.

février 2021 nº6

La Gazette de La Roue Libre de Thau



La vie de la Roue libre de Thau en 2020

Pour la Roue libre de Thau, 2020 restera une année singulière avec ses deux périodes de confinement qui ont considérablement ralenti les activités de l'association. Malgré tout, les réunions du conseil d'administration ont pu se tenir en visioconférence et les balades ont repris dès que cela a été possible..

La perte du local de la rue Pierre Sémard en juillet a brutalement stoppé une dynamique, qui avait permis le doublement des adhésions en 2019. Cet arrêt a été, seulement pour partie, compensé par la montée en puissance des balades du vendredi dont la qualité et la régularité ont permis de fidéliser quelques dizaines adhérents.

Un nombre d'adhérents stable

En 2020, le nombre d'adhérent.e.s à la Roue libre de Thau est resté stable : 250 adhérents identique à celui de l'année précédente.

L'Assemblée générale annuelle s'est tenue le 15 février à la Maison de la vie associative de Sète, elle a réuni 22 participants. Le conseil d'administration issu de cette AG compte 10 personnes : 5 de Sète, 4 de Frontignan (dont le président) et une de Vic-la-Gardiole.





La période du premier confinement (17 mars au 11 mai) s'est traduite par l'annulation d'Escale à Sète. Au moment même où la Roue libre de Thau travaillait avec la ville de Sète pour mettre en place des parkings vélo destinés aux visiteurs de cet événement emblématique. Ce n'est que partie remise, espérons-le.

Les projets de l'association ont également été stoppés, qu'il s'agisse des balades du vendredi, du Cirque à vélo avec le Théâtre Molière de Sète reporté en octobre ou du spectacle Théâtre à vélo prévu avec La Palanquée pour fêter les 5 ans de la Roue libre de Thau.

En mai, les membres du CA ont enfin pu se réunir physiquement et l'atelier de réparation rue Pierre Sémard a réouvert. Pour informer les adhérents après cette période si particulière de confinement, une Roue libre de Thau Info n°1 a été diffusée le 23 mai.

Le 6 septembre, la réunion de rentrée du conseil d'administration s'est déroulée à l'occasion d'une balade dans le bois des Aresquiers avec 23 participants qui ont pu échanger sur les projets de l'association. Et la réunion du CA du 26 novembre s'est déroulée en visioconférence.

La seconde période de confinement du 30 octobre au 15 décembre a de nouveau entravé la vie de l'association. La vélorution prévue le 7 novembre pour demander l'application du double-sens cyclable en zone 30 et un local pour l'atelier a été annulée. Egalement annulée, la sortie vélo prévue avec l'APIJE le 25 novembre avec des bénéficiaires du RSA pour rendre visite à l'association Femmes en Languedoc à Frontignan qui anime un espace de vie sociale.

Au cours de cette seconde période, le <u>n°2 de « la Roue libre de Thau Info</u> » a été diffusé le 7 novembre. Et la réunion du CA du 26 novembre s'est déroulée de nouveau en visioconférence.



Les élections municipales

La Roue libre de Thau s'est inscrite dans la campagne « Parlons Vélo » afin d'interpeller les candidats aux élections municipales. Elle a ainsi rencontré plusieurs candidats à Sète et à Frontignan et s'est engagé dans le <u>Pacte pour la transition écologique et solidaire</u>.



Une trentaine de mesures en faveur de la transition ont été proposées aux candidats. Les maires de Sète, Frontignan et Balaruc-les-Bains se sont ainsi engagés. Reste à vérifier s'ils tiennent leurs engagements. La Roue libre de Thau a proposé une déclinaison locale de ces mesures relatives aux déplacements.

Sète.



Camp Climat à Montbazin

Outre l'engagement de la Roue libre de Thau dans le Pacte pour la transition écologique et solidaire, l'association a été présente lors du Camp Climat à Montbazin le 29 août en y animant un atelier vélo et en participant à une table-ronde avec Vélocité Montpellier. Comme chaque année, nous avons participé au piquenique de <u>la transition</u> dans le jardin du Château d'Eau à

Le vélo dans le bassin de Thau

Le 10 octobre salle Giner à Frontignan, la Roue libre de Thau a organisé une rencontre sur le thème du vélo dans le bassin de Thau en présence de 30 participants. Loïc Linarès, Anne-France Osmo et Muriel Pons ont présenté les projets cyclables dans la ville de Frontignan, Claire Dubois les actions menées par Sète agglopôle en faveur du vélo (dont la carte des temps) et Pierre Bouldoire accompagné de Sylvie Pradelle a présenté la politique cyclable du Département de l'Hérault.



La Roue libre dans le presse locale

Les activités de l'association sont désormais assez régulièrement relayées par la presse locale (Midi-Libre, Thau Info, Actu direct). Le Midi-Libre a dans son édition du 12 octobre consacré une double page sur vélo dans l'Hérault et présenté Ophélie, adhérente à la Roue libre et son fils Charlie, tous deux pratiquants du vélo au quotidien.



Les balades mensuelles

Le début d'année a été marqué, comme c'est désormais la tradition, par le Grand Bain Méditerranéen à

Frontignan Plage, en fanfare et avec 14 valeureux participants (5 janvier). En février, ce fut la rencontre de la Ligue de Protection des Oiseaux à

En mars, la balade « deux pieds deux roues » à la découverte du massif de la Gardiole à vélo, puis à pied pour suivre le chemin des capitelles (1er mars) avec 10 participants.





Villeveyrac (2 février) avec 21 participants.

Le 7 juin, c'est à Vic-la-Gardiole que nous nous sommes retrouvés (14 participants) pour pique-niquer et prendre un café en terrasse (heureuse époque...)

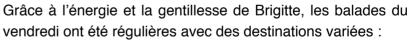
Le 5 juillet, la balade à vélo a été émaillée de délicieux contes grâce à la conteuse cycliste, Hélène, à Balaruc les Bains (20 participants).

Le 4 octobre, c'est une balade hommage à Georges Brassens (10 personnes) à travers les lieux de Sète chers au poète en partenariat avec l'Espace Georges Brassens.

Le 11 octobre, nous sommes allés au cirque à vélo avec le Théâtre Molière, magnifique spectacle de la compagnie Akoréakro « Dans ton coeur » (15 participants).

Enfin, le 6 décembre, la balade mensuelle a eu pour destination Bouzigues (18 participants).

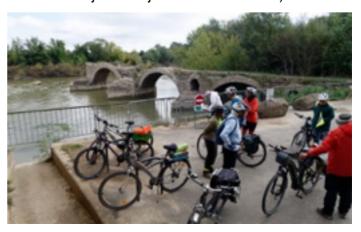




- Villeveyrac (10 janvier, 8 participants),
- Vias (31 janvier 14 février),
- Villeneuve-les-Maguelone (7 février),
- Palavas-les-Flots (9 février pour un lever de soleil organisé par Barbara 19 juin 10 juillet 11 décembre)



- Cap d'Agde (21 février 11 septembre),
- Villeneuve les Maguelone (28 février 27 mai),
- Tour de l'étang de Thau (6 mars 16 octobre),
- La Tamarissière (13 mars 15 mai),
- le Creux de Miège (22 mai),
- Bessan à la ferme de Caillan (5 juin 26 juin),
- Salins de Frontignan (3 juillet),
- St Thibéry (17 juillet 25 septembre)
- Fabrègues (9 octobre)
- Mèze (4 décembre),
- Montpellier (18 décembre)





Des aménagements cyclables qui avancent



Tant attendue et enfin réalisée... la voie verte reliant Sète à Balarucles-Bains, sur l'ancienne voie ferrée, a été inaugurée le 8 février 2020. Malgré le mauvais temps, 28 adhérents de la Roue libre de Thau ont participé à l'événement.

Afin d'accompagner les cyclistes dans leurs déplacements dans l'agglo, des <u>cartes des temps à vélo</u> ont été réalisées par le service mobilité de Sète Agglopôle Méditerranée.

Autres services rendus aux cyclistes : un abri sécurisé

a été installé à la gare de Sète et ainsi que plusieurs

totems de réparation.





Réalisée par le Département de l'Hérault, la piste le long du canal de Frontignan à Sète se prolonge jusqu'à la voie verte de Balaruc.



Le développement des partenariats

Plusieurs partenariats ont été noués en 2020 entre la Roue libre... et

- l'APIJE pour développer la mobilité des bénéficiaires du RSA même si le déplacement prévu à Frontignan a du être annulé en raison de la pandémie.
- l'Espace Brassens de Sète avec la signature d'une convention en février et une balade sur le thème de Brassens en octobre.
- Le Théâtre Molière de Sète pour proposer la solution vélo aux spectateurs se rendant au théâtre lors des portes ouvertes du 19 septembre, mais également pour se rendre au cirque à vélo pour le spectacle Dans ton coeur le 11 octobre.









 la Mutualité française pour présenter l'association lors d'une animation sur VAE et seniors avec le Vieux Biclou et la chargée de mission vélo de l'agglopôle, le 8 octobre à Balaruc-les-Bains dans le jardin méditerranéen.



Atelier vélo cherche local

Ouvert en novembre 2018 à juin 2020, l'atelier du 6 rue Pierre Sémard ouvert 7 h par semaine (soit 532 heures) a réalisé plus de 300 réparations, 20 vélos récupérés ont été revendus à bas prix.



Suite au souhait d'Alain de récupérer son local du 6 rue Pierre Sémard, nous recherchons activement une solution d'hébergement pour l'activité d'autoréparation de vélos.

Le local Effia à la gare de Sète

Plusieurs pistes sont explorées, notamment celle de l'ancien local Effia sur le parvis de la gare de Sète.

Ayant appris que l'agglopôle négociait avec la SNCF le rachat de ce bâtiment pour y installer une future « maison des mobilités », nous avons déposé fin juillet un dossier auprès de Gares & Connxions (filiale immobilière de la SNCF) pour y proposer notre activité. En novembre, notre dossier est retenu par la SNCF qui toutefois nous demande une redevance élevée (1 000 euros mensuels pour 95 m2). Afin de financer cette redevance, nous adressons des demandes d'appui auprès de la Région Occitanie, du Département de l'Hérault et de Sète Agglopôle. Bien entendu, nous espérons que le local nous soit accordé sous forme d'un bail précaire et temporaire dans le cadre des négociations entre l'agglopôle et la SNCF. Mais, seul le Département de l'Hérault nous accorde une subvention (commission permanente du 20 décembre), la Région refuse et nous restons sans réponse de l'aggolopôle. Si la subvention du Département n'est pas négligeable (1 000 euros), elle ne peut seule couvrir la redevance, même si cette dernière a été finalement divisée par deux (6 000 euros annuels correspondants aux frais de mise à restauration du local par la SNCF). Le CA de la Roue libre de Thau décide d'abandonner cette piste.

L'ancien conservatoire de musique de Sète

L'autre piste nous est proposée par le tiers-lieu La Palanquée, qui s'installe (provisoirement) sur le site de l'ancien conservatoire de musique (rue Jean Moulin à Sète). Toutefois dans la mesure où il n'est pas possible d'y construire un atelier, nous préférons y développer un projet de vélo-école toujours en partenariat avec La Palanquée.



L'atelier avec Habitat Jeunes

Habitat Jeunes cherche à monter un atelier d'entretien et de réparation de vélos pour les résidents des foyers de jeunes travailleurs que l'association gère.



Mis en relation en décembre par l'équipe politique de ville de l'agglomération, nous décidons de nouer un partenariat entre nos deux associations.

La Roue libre animera en 2021 son atelier dans le garage à vélos de la résidence Le Sévigné, en contrepartie, l'activité d'auto-réparation et d'entretien des vélos sera gratuite pour les résidents d'Habitat Jeunes.

Ouverture de l'atelier : 3 mars 2021 de 14 h à 17 h entrée Impasse des Provinciales par la rue Pascal





La ville de Sète condamnée par le Tribunal administratif pour non respect du double-sens cyclable en zone 30

Le recours déposé par la Roue libre de Thau a été examiné par le tribunal administratif de Montpellier lors de l'audience du 3 juin. Le jugement nous a été notifié le 30 juin au lendemain des résultats des élections municipales.

Dans son jugement, le tribunal annule l'article de l'arrêté municipal interdisant le double-sens cyclable dans la zone 30 du centre-ville et condamne la Ville à verser 250 euros à la Roue libre de Thau.

Trois mois après ce jugement, constatant que la Ville n'a toujours pas apposé les panneaux autorisant le double-sens cyclable, l'association a demandé au tribunal qu'il ordonne l'exécution de son jugement. Par un courrier du 9 novembre, le tribunal a donné 30 jours au Maire pour indiquer les mesures prises par la ville pour mettre en oeuvre le jugement. Depuis, nous attendons...





Coup de Pouce Vélo

Autre nouveauté de 2020, l'opération Coup de Pouce Vélo pilotée par la FUB COUP DE POUCE VELO (fédération des usagers de la bicyclette) a rencontré un vif succès.

Plus d'un million de vélos ont été réparés et l'opération est prolongée jusqu'au 31 mars 2021. Coup de Pouce Vélo est intégré au programme Alvéole qui comporte également un volet « remise en selle » et un volet « abris vélo ». Il illustre l'engagement du gouvernement en faveur d'un plan vélo doté de 60 millions d'euros.

Congrès de la FUB

La Roue libre a participé au Congrès de la FUB à Bordeaux (6-7-8 Février). Le prochain congrès devait se tenir en janvier à Montpellier, malheureusement, en raison de la situation sanitaire, il a été reporté du 1er au 4 juillet 2021 en espérant que l'été permettra de le tenir pour partie en extérieur pour respecter les distances physiques.



Rejoignez la Roue libre de Thau



contact@larouelibredethau.org



http://larouelibredethau.org



La roue libre de Thau



